



REFERENTIEL TECHNICO-ECONOMIQUE VOLAILLE DE CHAIR

La production locale de volaille de chair est issue pour la plus grande part d'exploitations membres d'un réseau coopératif organisé de commercialisation et une partie provient d'élevages indépendants. Le Réseau de Références en Elevage de La Réunion analyse deux types d'exploitation, représentatifs de la diversité existante :

- les élevages de poulets standards adhérents à la coopérative Avipôle
- les élevages indépendants de poulets fermiers.

Ces exploitations se distinguent par la conduite d'élevage et leur mode de commercialisation mais elles présentent toutes un potentiel de développement.

Les données recueillies régulièrement grâce à la participation active des éleveurs du Réseau de Références sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques qui serviront d'une part, de support aux nouveaux éleveurs et d'autre part, à estimer les surcoûts de production.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui de la coopérative Avipôle pour le suivi et la validation des données. Au niveau national, l'Institut de l'Elevage et l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI) soutiennent et valident les travaux du Réseau.



SOMMAIRE

DESCRIPTION ATELIERS VOLAILLES DE CHAIR.....	3
POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (ADHERENT AVIPOLE)	
Fiche technique.....	4
Marge Poussin / Aliment.....	5
Les charges opérationnelles.....	6
Les charges structurelles.....	7
POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT :	
Fiche technique.....	8
Marge Poussin / Aliment	9
Les charges opérationnelles.....	10
Les charges structurelles.....	11
CONTACTS.....	12

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel avicole réunionnais sont établies à partir d'un suivi de fermes dans le cadre des travaux du Réseau de Références en Elevage. Ces références concernent seulement les ateliers de poulets standards adhérents à Avipôle et les éleveurs indépendants de poulets fermiers.

Les données techniques et les charges présentées ici sont issues de l'exercice 2014, actualisées avec les données de conjoncture de 2015 disponibles à la date (itinéraire technique, prix de vente, prix de l'aliment, prix du poussin). Les prix figurant dans ce document s'entendent tous hors TVA.

DESCRIPTION ATELIERS VOLAILLES DE CHAIR

Système	Poulet standard (Avipôle)	Poulet fermier (Indépendant)
Structure		
SAU	moins de 30 ha	moins de 5 ha
UMO totales (familiale)	1	1
Commercialisation	organisation de production en totalité	Circuits courts (en vif obligatoirement)
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	450 à 900 m ²	50 à 300 m ²
Densité ¹	17 à 18 animaux / m ²	8 à 15 animaux / m ²
Fonctionnement	Bâtiments modernes et récents avec régulation et automatismes en bande unique	2 bâtiments neufs de 50 m ² pour la production
L'itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	40 à 45 jours	75 à 120 jours (selon la demande)
Poids des animaux à la vente	Objectif : 1,75 kg vif	3 à 4 kg vif

Tableau 1: Description des ateliers de volailles de chair en suivi Réseau de Références de La Réunion (2015)

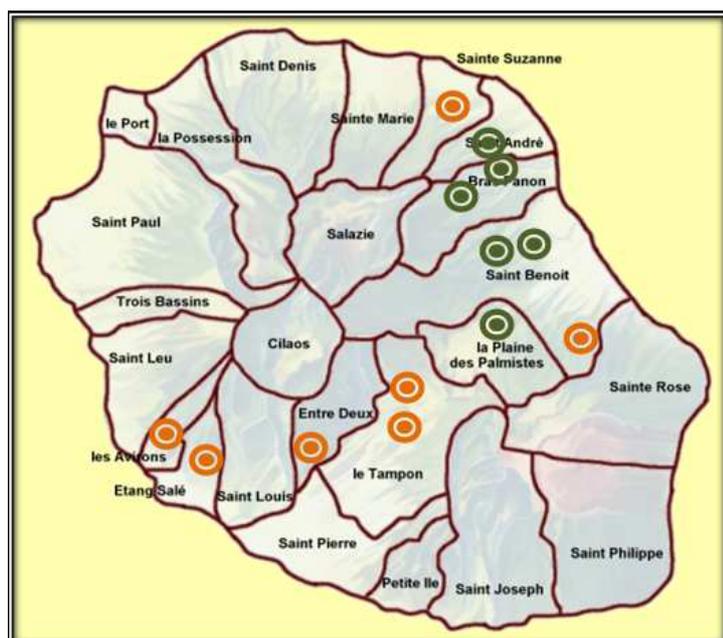


Figure 1: Localisation des fermes qui sont en suivi dans le cadre du Réseau de Références en 2015

-  Exploitation poulet standard
-  Exploitation poulet fermier

Les fermes suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage sont engagées durablement dans la production et présentent en général une efficacité supérieure à la moyenne (représentatif du tiers supérieur).

¹ Les indépendants remplissent leur bâtiment selon la demande. La densité est donc très variable. Par exemple, ils vendent parfois des poussins démarrés.

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE

(ADHERENT AVIPOLE)

FICHE TECHNIQUE :

A partir des données technico-économiques du suivi des fermes du Réseau de Références en Elevage, deux modélisations ont été réalisées : **le Cas-Type Objectif (CTO)** et **l'Exploitation Standard (ES)**, tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'atelier, en rythme de croisière.

Le Cas-Type Objectif (CTO) correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers.

L'Exploitation Standard (ES) est représentative de la moyenne des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon des bases de données plus larges et l'expertise filière.

Indicateurs techniques	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Nombre de lots	5,4	5,2
Nombre d'animaux mis en place ²	17,85 poulets / m ² / lot	
Poids à l'abattage (objectif)	1,75 kg vif	1,75 kg vif
Age à l'abattage	41,0 j	43,5 j
Poids vifs produits	30,6 kg / m ² / lot	30,1 kg / m ² / lot
Productivité annuelle	164,3 kg vif / m ² 98 593 kg vif / an	156,0 kg vif / m ² 93 638 kg vif / an
Indice de consommation	1,85	1,95
Durée de vide sanitaire	27 j	27 j
Mortalité	2,0 %	3,5 %

Tableau 2: Quelques indicateurs techniques pour les élevages de poulets standards en filière organisée (adhérents Avipôle)
(sources : Réseau de Références – données de suivi 2014 actualisées avec la conjoncture 2015)

Coût moyen d'un bâtiment de 600 m2 (main d'œuvre artisan incluse)	279 650 €
<i>dont bâtiment + équipement + maçonnerie</i>	230 000 €
<i>dont matériels annexes³</i>	49 650 €
Subvention bâtiment	Taux : 50% Plafond : 100 000 € Emprunt sur 15 ans
Subvention annexes	Taux : 50% Plafond : 30 000 € Emprunt sur 7 ans

Tableau 3: Coût moyen d'un bâtiment de volailles en filière organisée (sources : Avipôle, 2014)

² Moyenne été-hiver : 17 poulets / m² / lot en été et 18 poulets / m² / lot en hiver

³ Matériels annexes = fosse, groupe électrogène, nettoyeur haute pression, chemin...

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (ADHERENT AVIPOLE)

MARGE POUSSIN / ALIMENT 2015 :

Prix moyen de l'aliment	425 € / T
<i>Le prix de l'aliment a baissé de 5% au 01/01/2015.</i>	
Prix moyen du poussin (hors vaccination)	0,48 € / poussin
Prix de reprise moyen	1,88 € / kg vif
dont aides (FODAVI + qualité)	0,38 € / kg vif
dont modulations groupement	0,23 € / kg vif

Tableau 4: Moyennes pondérées des prix 2015 (sources : Réseau de Références et Avipôle)

Marge Poussin / Aliment	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
En € / kg vif	0,81	0,76
En € / m ² / lot	24,77	22,76

Tableau 5: Marge Poussin / Aliment calculée selon les hypothèses des données techniques fixées précédemment et une superficie de 600 m² (sources : Réseau de Références et Avipôle, conjoncture 2015)



POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (ADHERENT AVIPOLE)

LES CHARGES OPERATIONNELLES :

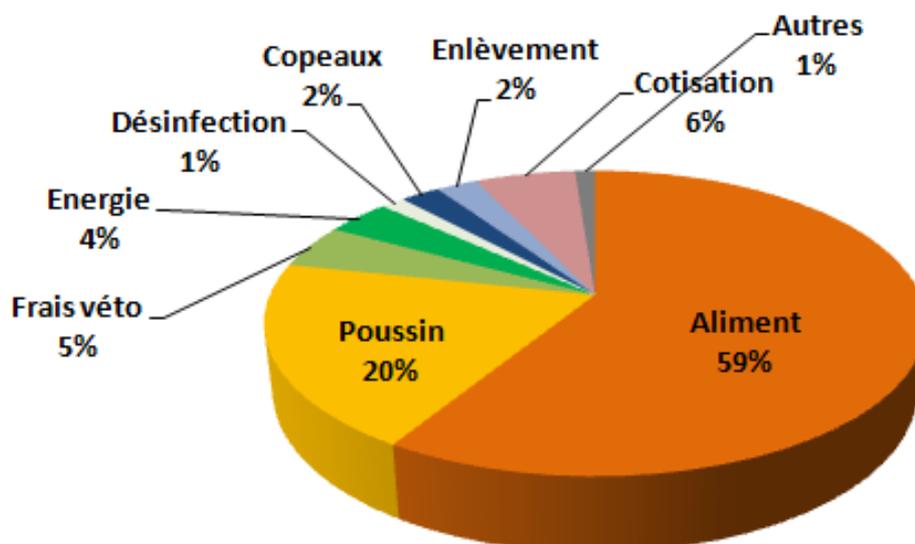


Figure 2: Répartition des charges opérationnelles d'un atelier de poulets standards en filière organisée (adhérent Avipôle)
calculée pour une capacité de production de 600 m² pour une Exploitation Standard
(sources : Réseau de Références – données 2014)

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	1,98 € / m ² / lot	
Eau	0,16 € / m ² / lot	0,19 € / m ² / lot
Gaz	0,77 € / m ² / lot	
Electricité	0,65 € / m ² / lot	
Nettoyage et désinfection	5,41 € / m ²	3,12 € / m ²
Copeaux (4,88 € / botte)	110 bottes	120 bottes
Enlèvement	0,06 € / poulet	
Cotisation groupement	2,50 € / m ² / lot	
Autres frais d'élevage (Dératisation, autopsies, détection salmonelle)	0,48 € / m ² / lot	

Tableau 6: Détail des charges opérationnelles d'un atelier de poulets standards en filière organisée (adhérent Avipôle)
pour une capacité de production de 600 m² (sources : Réseau de Références – données 2014)

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE (ADHERENT AVIPOLE) LES CHARGES STRUCTURELLES :

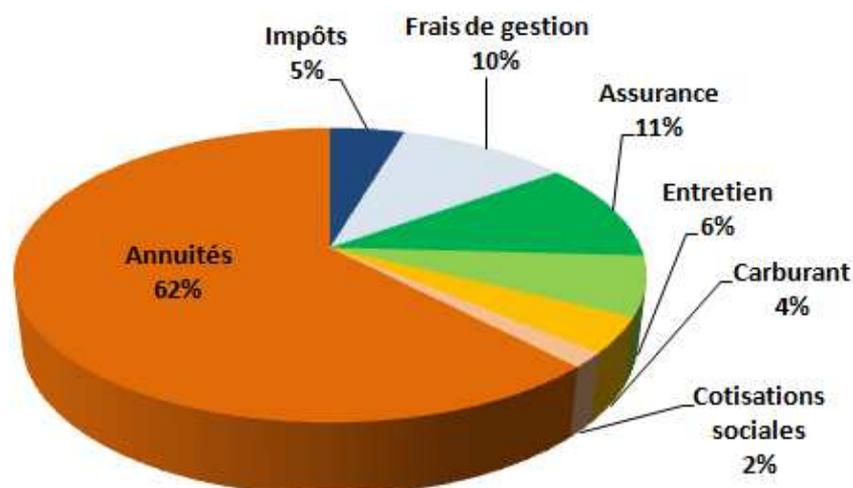


Figure 3: Répartition des charges structurelles d'un atelier de poulets standards en filière organisée (adhérent Avipôle) pour une capacité de production de 600 m2 et une comptabilité CER France (sources : Réseau Références – données 2014)

	Données 2014
Annuités	14 266 €
Assurances (véhicule d'exploitation + bâtiments)	2 500 €
Frais de gestion	2 400 €
Entretien (bâtiment et matériel)	1 500 €
Contrôle conformité électrique et gaz ⁴	1320 €
Impôts et taxes	1 050 €
Carburant	900 €
Cotisations sociales pour l'atelier	372 €

Tableau 7: Détail des charges structurelles d'un atelier de poulets standards en filière organisée (adhérent Avipôle) pour une capacité de production de 600 m2 et une comptabilité CER France (sources : Réseau Références – données 2014)

⁴ A effectuer tous les 5 ans sauf si l'exploitation emploie un salarié alors à faire tous les ans.

POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT

FICHE TECHNIQUE :

A partir des données technico-économiques du suivi des fermes du Réseau de Références en Elevage, deux modélisations ont été réalisées : **le Cas-Type Objectif (CTO)** et **l'Exploitation Standard (ES)**, tous deux représentatifs du fonctionnement cohérent de l'atelier, en rythme de croisière.

Le Cas-type Objectif (CTO) correspond à la situation d'un élevage performant, soit la moyenne haute (tiers supérieur) des données technico-économiques des élevages de ce type. Les résultats sont confortés par les données des fermes suivies et l'expertise des conseillers.

L'Exploitation Standard (ES) est représentative de la majorité des exploitations de ce type. Ses données techniques et économiques sont positionnées selon l'expertise du conseiller de suivi et les données technico-économiques retenues sont dites « moyennes ».

Indicateurs techniques	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Nombre de lots	2,5	2,5
Nombre d'animaux mis en place	1 000 poulets / lot soit 10 poulets / m ² / lot	
Poids moyen à l'abattage	3,40 kg vif	3,00 kg vifs
Age moyen à l'abattage	116 j	116 j
Poids vifs produits	3 145 kg vif / lot 31,4 kg vif / m ² / lot	2 700 kg vif / lot 27,0 kg vif / m ² / lot
Productivité annuelle	77,5 kg vif / m ² 7 756 kg vif / an	66,5 kg vif / m ² 6 659 kg vif / an
Indice de consommation	3,1	3,3
Durée de vide sanitaire	28 j	28j
Mortalité	7,5 %	10,0 %

Tableau 8: Quelques indicateurs techniques pour les élevages indépendants de poulets fermiers (sources : Réseau de Références – données de suivi 2014 actualisées avec la conjoncture 2015)

Coût moyen d'un bâtiment de 100 m² hors main d'œuvre	38 000 €
<i>dont bâtiment + équipement + maçonnerie</i>	34 000 €
<i>dont matériels annexes⁵</i>	4 000 €
Subvention LEADER (aménagement des Hauts) bâtiment et annexes	Taux : 50% Emprunt sur 10 ans

Tableau 9: Coût moyen d'un bâtiment de poulets fermiers pour un indépendant (sources : Réseau de Références, 2014)

⁵ Matériels annexes = silo et nettoyeur haute pression

POULET FERMIER – ELEVEUR INDEPENDANT

MARGE POUSSIN / ALIMENT 2015:

	2015
Prix moyen de l'aliment	435 € / T
<i>Le prix de l'aliment a baissé de 5% au 01/01/2015.</i>	
Prix moyen du poussin	0,95 €

Tableau 10: Moyennes pondérées des prix 2015 (sources : Réseau de Références)

Les indépendants revendent leur poulet fermier de 70 à 90j soit au kg, soit à la tête :

- en moyenne à 4 €/kg vif pour les poules et 7,5 €/kg vif pour les coqs ;
- ou 10 à 15 € pour les poules et 20 à 30 € pour les coqs (à la tête).

Ils fixent eux-mêmes leur prix en fonction de leurs coûts de production et du prix du marché et ne reçoivent aucune aide à la production.

Marge Poussin / Aliment	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
En € / kg vif	3,76	3,62
En € / m ² / lot	118,11	97,73

Tableau 11: Marge Poussin / Aliment calculée selon les hypothèses des données techniques fixées précédemment

Les éleveurs indépendants doivent s'adapter à leur environnement :

- les animaux sont vendus à des poids différents en fonction de la demande ;
- les points de vente sont choisis selon divers critères (concurrence, environnement...);
- livraisons ou point de vente fixe ;
- régulation des prix de vente en fonction du stade (âge et poids de l'animal) ;
- commandes groupées de poussin pour achat au meilleur prix ;
- ...

Par conséquent, les critères technico-économiques sont encore plus variables, d'une exploitation à une autre, chez les producteurs de poulets fermiers.

La viabilité de l'élevage repose en partie sur la bonne adéquation entre les possibilités de vente et la taille des lots mis en place environ 3 mois plus tôt. Bien que de taille modeste, l'élevage de poulets fermiers est soumis aux mêmes règles (urbanisme, sanitaire, environnementale)⁶ que tout type d'élevage.

⁶ Pour plus de renseignements, le Réseau de Références dispose d'une fiche « Produire du poulet fermier : repères et préconisations ». Cette fiche est accessible sur demande.

POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT LES CHARGES OPERATIONNELLES :

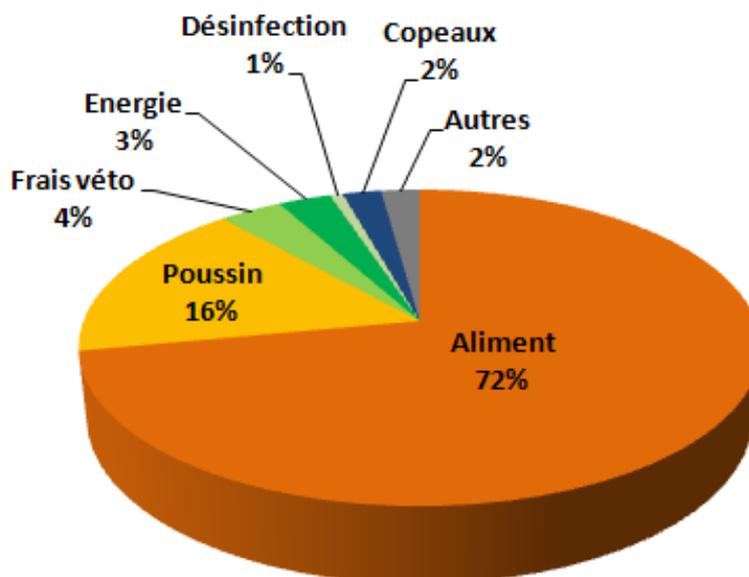


Figure 4: Répartition des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulets fermiers calculée pour une capacité de production de 100 m² (sources : Réseau de Références – données 2014)

	Données 2014 ⁷	
Frais vétérinaires (supplémentations médicamenteuses, frais nutritionnels)	1,99 € / m ² / lot	4,90 € / m ²
Eau	0,81 € / m ² / lot	2,00 € / m ²
Gaz	0,45 € / m ² / lot	1,10 € / m ²
Electricité	0,41 € / m ² / lot	1,00 € / m ²
Nettoyage et désinfection	0,41 € / m ² / lot	1,00 € / m ²
Copeaux	1,22 € / m ² / lot	3,00 € / m ²
Autres frais d'élevage (dératisation, détection salmonelle, autopsies)	1,22 € / m ² / lot	3,00 € / m ²

Tableau 12: Détail des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulets fermiers calculé pour une capacité de production de 100 m² (sources : Réseau de Références – données 2014)

⁷ Pour les producteurs de poulet fermier, le Cas-Type Objectif et l'Exploitation Standard ne se différencient qu'en termes de performances techniques. Le montant des charges reste le même dans les deux cas.

POULET FERMIER - ELEVEUR INDEPENDANT LES CHARGES STRUCTURELLES :

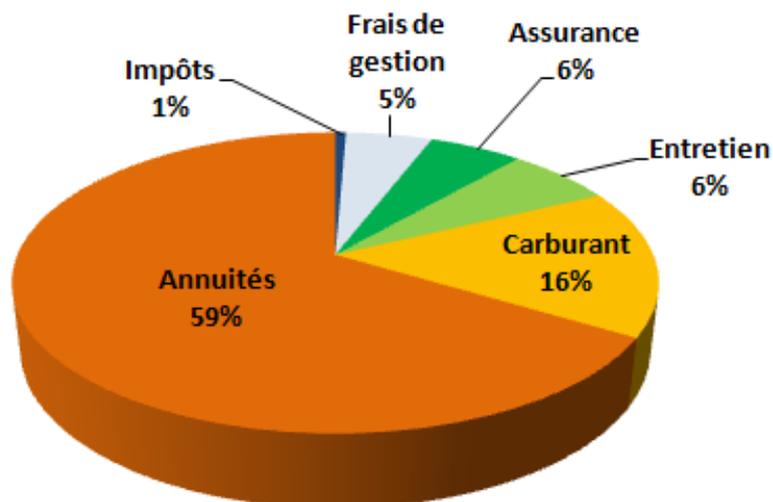


Figure 5: Répartition des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulets fermiers (données Réseau 2014) calculée pour une capacité de production de 100 m2, un point de vente proche et une comptabilité Chambre d'agriculture

	Données 2014
Annuités	8 335 €
Carburant et lubrifiant (dépend du point de vente)	2 000 €
Entretien (bâtiment et matériel)	800 €
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiment)	700 €
Frais de gestion	650 €
Impôts et taxes	80 €

Tableau 13: Détail des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulets fermiers calculé pour une capacité de production de 100 m2 (sources : Réseau de Références – données 2014)

CONTACTS



Chambre d'Agriculture de la Réunion

Tel. : 02 62 96 20 50.

2, ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

Pôle Développement Animal

Emmanuelle PAYET, chargée de mission

emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Sulliman MOULLAN, animateur réseau

sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr

Bernard RAMASSAMY, conseiller de suivi poulet fermier

bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr



Gladys PAYET, coordinatrice filière, Avipôle

gladys.payet@avipole.re

Tel. : 0262.96.97.70

14 rue de l'Etang – ZAC Bel Air 97450 Saint-Louis

Appuis nationaux



Sylvain GALLOT, ITAVI

gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 62 36

7 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS



Arnault VILLARET, Institut de l'Élevage

arnault.villaret@idele.fr

Tel.: 01 40 04 53 31

149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

Avril 2016

Document édité par la Chambre d'Agriculture de La Réunion- 24, rue de la Source – BP 134 – 97463 Saint-Denis Cedex
www.reunion.chambagri.fr